



Cahier de formation

Cahier n° 6—Décembre 2005

Femmes et Pauvreté

**« Comprendre
les causes de la
pauvreté des
femmes »**

I. Introduction

Femmes et pauvreté, un constat, des chiffres, une réalité

Aujourd'hui,

70% des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté sont des femmes ;

2/3 des analphabètes adultes sont des femmes ;

66% des enfants non scolarisés sont des filles.

Les femmes travaillant dans les zones rurales produisent la moitié de la production alimentaire mondiale mais possèdent moins de 1% des terres cultivées.

En terme de rémunération, les femmes et les filles accomplissent les 2/3 du travail, mais elles ne touchent qu'1/10ème du revenu mondial.

Et en politique, moins de 15 % des élus nationaux sont des femmes...

Ces chiffres ne sont pas les fruits du hasard. Les femmes souffrent plus que les hommes des différentes formes de pauvreté, car elles

S O M M A I R E

I. Introduction : Femmes et pauvreté, un constat, des chiffres, une réalité

II. Femmes et pauvreté : une priorité pour l'AIC

III. Prises de conscience internationale et engagements politiques

IV. Appliquer l'analyse de genre dans les projets AIC

V. Conclusion

sont victimes d'inégalités flagrantes : accès inégal à l'instruction, à la santé, aux moyens de production, à la propriété et aux postes à responsabilité politique, inégalité de salaires. Même si certains progrès ont été accomplis dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, il n'existe à ce jour aucune société où les femmes bénéficient des mêmes chances que les hommes. Ainsi, par exemple, dans bien des pays, les femmes n'ont pas droit à la propriété et ne peuvent pas emprunter d'argent. Seuls les hommes ont le droit de posséder la terre. En cas de divorce ou de veuvage, les femmes tombent alors dans la précarité. Dans les familles pauvres, on donne souvent la priorité à l'éducation et la formation professionnelle des jeunes garçons. Or, une femme éduquée sera plus autonome, plus respectée, elle saura donner à ses enfants une nourriture équilibrée, elle les fera vacciner, les enverra à l'école.

La féminisation de la pauvreté affecte directement toute la société. Et inversement, donner aux femmes la possibilité de s'émanciper, de développer leurs capacités et de les exercer fait progresser plus rapidement et plus en profondeur la lutte contre la pauvreté.

Comme vous le lirez dans ce Cahier, **l'AIC, forte de ses 250.000 volontaires, essentiellement féminines, est particulièrement sensible à la pauvreté des femmes. Déjà, au 17^{ème} siècle**, ce sont des femmes qui ont répondu à l'appel de Saint Vincent pour le service des pauvres. Le dernier rapport d'activités présenté à l'Assemblée des Déléguées 2005 a montré une fois encore que la femme est au centre des activités de l'AIC. De nombreux projets mis en place par les volontaires visent la promotion de la femme ; 80% des bénéficiaires de nos projets sont des femmes.

L'AIC est aussi particulièrement attentive à la problématique de la violence envers les femmes ; elle a entrepris depuis plusieurs années des actions de prévention et de sensibilisation. La violence domestique, présente partout dans le monde, est en effet l'une des causes de la pauvreté des femmes. Car, même si ce fléau ne touche pas que les familles en situation de pauvreté, la violence envers les femmes peut les entraîner dans la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au-delà des actions concrètes de terrain, il est important de s'engager aussi vers des **actions « plus politiques »** afin de garantir aux femmes leurs droits et faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, **l'AIC** a décidé de porter, lors de chaque réunion à laquelle elle participe, **un message commun** qui la définit à l'aide d'un aspect important de son action, « l'attention à la pauvreté des femmes ». D'autre part, **l'AIC** se doit d'être attentive et **engagée dans des événements internationaux**, tels que notamment la Marche Mondiale des femmes, les Objectifs du Millénaire, le suivi de la Conférence mondiale sur les femmes à Pékin.

Il nous semble essentiel d'intégrer **la dimension de « genre »** dans nos actions comme dans l'analyse de la réalité et dans tous nos rapports ; ceci nous permettra de porter « un autre regard » sur la place des femmes dans la lutte contre les pauvretés.

Enfin, sachons que, pratiquées de manière isolée, ces différentes stratégies n'auront pas d'impact réel sur la vie des femmes. Une démarche multidimensionnelle est nécessaire pour répondre à la problématique et apporter une attention intégrale aux femmes. Il faut aborder le problème sous différents angles, depuis le niveau personnel, passant par le niveau du groupe, jusqu'à l'action sur les structures.

La démarche suivie doit tenir en compte d'autres aspects, comme par exemple :

- ▶ Réaliser des actions de prévention.
- ▶ Cibler des institutions compétentes, tant publiques que privées, afin d'apporter aux femmes l'appui médical, psychologique, légal, etc. nécessaire.
- ▶ Favoriser la participation des femmes pauvres dans la formulation, l'exécution et l'évaluation des projets mis en œuvre et des politiques publiques.
- ▶ Promouvoir la création et l'appui à des réseaux de femmes qui encouragent le soutien mutuel et le bien-être de toutes.
- ▶ Développer les actions politiques en faveur des femmes et leurs mises en œuvre.
- ▶ Lutter pour l'exigibilité des droits des femmes.

Le chemin proposé dans ce Cahier doit non seulement être suivi dans une perspective de genre, mais aussi dans une perspective citoyenne, depuis la citoyenneté, depuis une société civile, consciente de ses droits et ses devoirs. L'AIC, agissant au niveau personnel, communautaire et sur les structures, veut « co-aider » à la construction d'une nouvelle relation sociale. L'axe central doit être une meilleure reconnaissance des femmes, comme sujets de droits, afin qu'elles soient écoutées et cessent d'être victimes de discrimination due au genre et à d'autres facteurs, émanant de l'incompréhension et de l'ignorance de leurs pratiques culturelles et de leurs convictions religieuses.

Témoignage de la Présidente de l'AIC Madagascar, en visite de formation en juillet 2005 au sud de l'île

Voici l'histoire d'une jeune fille du Sud de Madagascar. Comme presque toutes les filles en général, ses parents ne la destinent pas aux études car les garçons sont prioritaires. A 12 ans, elle est promise à celui qui donnera un bouc castré, le maximum de têtes de zébus et autres signes extérieurs de richesse. Plus la dote est conséquente, plus la jeune fille en souffrira. Quoiqu'il en soit, lorsqu'il l'aura répudiée plus tard, il ne devra donner qu'une très modique somme. Le « mari » a droit de vie et de mort sur sa femme à partir de l'instant où il l'a « achetée ». Elle ne mangera que lorsqu'il se sera rassasié, mais comme elle pense d'abord à ses enfants, bien souvent, elle ne mangera que le reste de toute la famille.

Impossible pour elle de se constituer une quelconque rentrée d'argent. Si elle obtient un micro-crédit, son mari s'empressera d'empocher l'argent pour acquérir

une nouvelle tête de chèvre ; car plus il en aura, plus il sera considéré « riche ». Toute résistance à ce genre de mariage forcé par les propres parents de la jeune fille est impossible à envisager car elle se verra alors exclue du cercle familial, elle sera proscrite.

Nous lui conseillons alors de quitter les lieux pour aller chercher ailleurs, mais l'emprise familiale et ancestrale est telle que cette solution, même si elle est possible, reviendrait toujours au même rituel : se faire échanger contre une dote, etc. Nous passons ici les habituelles brimades, violence quotidienne qu'elle doit vivre sans rechigner, qu'elle doit accepter. Sait-elle même qu'il existe d'autres modèles ? L'existence à ses côtés d'une, voire de plusieurs autres rivales avec qui elle doit partager son homme est aussi un autre problème.

Devant la menace du SIDA, ces jeunes filles se révèlent incroyables. Nous les sentons si naïves et ignorantes. Nous restons perplexes, car nous ne trouvons guère de solutions à ces dilemmes. Comment l'AIC peut-elle raisonnablement lutter contre ces inégalités, ces coutumes ancestrales séculaires, enracinées au plus profond de leurs vies ? Avec quels moyens ? En commençant par l'éducation certainement, mais la réalité dépasse notre entendement...

Ce Cahier a pour objectif de nous aider à dépasser un sentiment d'impuissance face à une réalité si difficile. Il propose des pistes d'actions et nous encourage, une fois encore, à devenir **des actrices créatives de la transformation de la société.**



II. Femmes et pauvreté : une priorité pour l'AIC

II.1 1617 : Des femmes répondent à l'appel de St Vincent

Dimanche 20 août 1617

Une situation de grande pauvreté

Vincent de Paul est, depuis le début du mois, curé de la paroisse de Châtillon les Dombes, près de Lyon ; il a 36 ans ; il se prépare à célébrer la messe quand une paroissienne vient l'avertir qu'une famille entière se meurt de maladie et de misère dans une maison écartée des autres, à 2 Kms de là.

Réagir à l'événement :

Emu, Vincent trouve les mots pour alerter l'assemblée ; l'après midi, après les vêpres, il se rend lui-même sur les lieux, et voit avec stupéfaction sur le chemin des femmes « *par troupes* » ; *écoutons-le :*

*« J'étais curé en une petite paroisse, quoique indigne. On me vint avertir qu'il y avait un pauvre homme malade et très mal accommodé en une pauvre grange, et cela lorsque j'étais sur le point d'aller faire le prône. On me dit son mal et sa pauvreté, de telle sorte que, pris de grande compassion, je le recommandais fortement et avec tant de ressentiment que toutes les dames en furent touchées. Il en sortit de la ville plus de 50, et moi, je fis comme les autres, le visitai et le trouvai en un tel état que je jugeai à propos de le confesser; et comme je portais le Saint Sacrement, je rencontrai des femmes par troupe et Dieu me donna cette pensée: "Ne pourrait-on point réunir ces bonnes dames et les exhorter à se donner à Dieu pour servir les pauvres malades. » Je proposai à toutes ces bonnes personnes que la charité avait animées à se transporter là, de se cotiser, chacune une journée, non seulement pour ceux là, mais pour ceux qui viendraient après; et c'est le 1er lieu où la Charité a été établie »
Coste IX 244.*



Organiser une solidarité réfléchie et durable :

Dès le 23 août, il réunit toutes ces femmes et leur propose la 1ère ébauche d'une association et d'un règlement. Après avoir reçu l'approbation de l'évêque de Lyon, le 8 décembre 1617, en la fête de la Vierge, la 1ère Charité voit le jour. On admire la précision de ce règlement qui se trouve toujours à Châtillon, chez les Filles de la Charité : *« Il ne faudra regrouper qu'une vingtaine de servantes des pauvres, pour que la confusion ne se glisse pas dans la confrérie par la multitude »*, ainsi que les détails donnés pour servir les pauvres, ... comme nos maîtres et seigneurs. *« Finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps »*

Proposer un ministère de la Charité dans l'Eglise :

Vincent réalise l'importance et la place des laïcs dans la vie de l'Eglise et veut leur donner une responsabilité : le ministère de la Charité. On voit là l'influence de St François de Sales. Il est attentif à l'apport des femmes laïcs. Ainsi, ce sont elles qui lui suggèrent sa première fondation et, au fil des années, sa vision spirituelle s'enrichit de l'expérience de foi des femmes qu'il côtoie (Louise de Marillac, les dames ou les filles de la Charité).

Pourquoi des femmes ?

Ce sont des femmes, on l'a vu, qui ont répondu à l'appel de Saint Vincent. Ce sont donc des femmes que St Vincent réunit dans la 1ère Charité « pour le service des pauvres malades ». Il leur dira : *« Il y a 800 ans que les femmes n'ont point eu d'emploi dans l'Eglise... Et voilà que la Providence s'adresse à vous aujourd'hui »*

Il y eu bien des Charités mixtes à Joigny et Montmirail, mais Saint Vincent raconte : *« Les hommes et les femmes ensemble ne s'accordent point en matière d'administration ; ceux ci se la veulent arroger entièrement et celles ci ne le peuvent supporter »*. Il donne la préférence aux femmes et à leurs qualités de mères des pauvres.

1617-2006

Du vivant de St Vincent, les Charités se sont répandues très vite dans toute la France et en Europe, en Italie, en Pologne, avec l'aide des Pères de la Mission et des Filles de la Charité. Elles ont diversifié leurs actions, répondant aux pauvretés les plus urgentes dont souffraient leurs contemporains : mendiants, galériens, enfants abandonnés, populations éprouvées par la guerre.

Au cours des siècles, les Charités se développent, adaptent leur travail aux nouvelles pauvretés et restent en lien les unes avec les autres. Aujourd'hui, l'AIC regroupe 250 000 volontaires essentiellement féminines dans 50 pays.

II.2 La femme au cœur des activités de l'AIC

Les 250.000 volontaires, présentes dans les 5 continents du monde, unissent leur engagement, leur charité, leur charisme pour accompagner les plus démunis et surtout des femmes souffrant matériellement et moralement parce qu'elles sont pauvres et parce qu'elles sont femmes.

L'appui aux femmes démunies est pour l'AIC une priorité ; 80% des bénéficiaires sont des femmes, les multiples projets ayant comme objectifs la promotion des femmes sont des projets d'éducation, de formation technique, d'accès à l'emploi, formation à la gestion, à la connaissance des droits et des devoirs. Ceci afin d'obtenir une amélioration de la qualité de leur vie, afin qu'elles deviennent de vraies actrices dans leurs foyers, dans leur société, dans le monde du travail, mais aussi dans la sphère politique où elles pourront, un jour, obtenir le pouvoir de décision en même temps que les hommes ; en un mot, avoir leur place dans la société.

Des exemples concrets ...

Empowerment d'une famille de l'AIC Madagascar

Cette famille nous était arrivée, sale, des mouches volant autour de la mère qui sortait d'un accouchement difficile. Les 4 enfants, tout aussi sales, des pieds à la tête, n'avaient jamais été scolarisés et s'accrochaient à leur mère. Que faire si cette femme mourait ? Où mettre ces enfants ? Comment guérir cette femme ? Comment relever cette famille ?

1. Projet « Un toit d'abord ».

- ▶ Défi pour retrouver la dignité d'avoir une case, un abri pour des femmes errant dans les rues ou au marché de la ville avec les enfants traînant derrière elle.
- ▶ Fierté d'avoir une clé, de pouvoir accueillir les amis et parents.
- ▶ Premier pas pour sortir de la pauvreté.

2. Projet « nutrition – scolarisation et enregistrement aux fiches de l'état-civil »

- ▶ Avoir droit à la nourriture avant d'inscrire les enfants à l'état-civil et de les envoyer à l'école.
- ▶ Avoir droit aux soins médicaux.
- ▶ L'accueil des enfants au foyer est le tremplin pour les mères à plus de libertés et de d'opportunités pour penser à leur propre développement.

3. Projets d'empowerment des mères

- ▶ Formation aux droits et aux devoirs en tant que citoyennes à part entière dans la société afin qu'elles puissent prendre part à la vie de la communauté.
- ▶ Cours d'alphabétisation, de calcul, de gestion.
- ▶ Formation à des petits emplois, à l'agriculture, à l'artisanat, à la vannerie et création de points de vente de produits finis.
- ▶ Formation en pâtisserie pour fournir les gargotes dans leurs quartiers.
- ▶ Projet d'alphabétisation.
- ▶ Micro-crédit et gestion de petits commerces générateurs de revenus.
- ▶ Formation spirituelle et formation aux valeurs afin que les mères elles –mêmes transmettent aux autres leurs acquis.

Insertion de femmes étrangères par l'AIC France

Les services sociaux nous ont alertées sur la situation de jeunes femmes nouvellement installées en France, très isolées : elles ne parlent pas français et n'osent pas sortir de chez elles.

Que faire ? Il fallait donc ouvrir des cours d'alphabétisation pour des femmes l'après midi et organiser la garde de leurs enfants non scolarisés.

Ces jeunes femmes étrangères sont de tout horizon géographique : Afrique, Asie, Amérique latine, etc. et de niveau de formation très divers, comprenant un peu le français, mais ne sachant ni le lire ni l'écrire

1. Projet d'alphabétisation

- ▶ Organiser 3 fois par semaine, pendant l'année scolaire, des cours pour des groupes de 15 femmes environ.
- ▶ Garder leurs enfants non scolarisés, mais sous leur responsabilité.
- ▶ Trouver un local comprenant au moins 2 pièces.
- ▶ Former les volontaires qui seront » professeurs ».
- ▶ Travailler en partenariat avec les services sociaux qui proposent le projet aux femmes, les motivent et viennent régulièrement assurer une formation à la vie sociale et à l'économie familiale.

2. Résultats positifs du projet

Les femmes apprennent le français et cela contribue à les rendre autonomes. Il est aussi important pour elles de se retrouver en groupes, de créer des liens d'amitié entre elles et avec les volontaires. Et finalement d'acquérir une image positive d'elles-mêmes.

Une vraie dynamique de groupe favorise l'échange des savoirs ; à leur demande, nous organisons avec elles des sorties culturelles, car elles souhaitent connaître la culture française et aider leurs enfants à la comprendre.

Un travail de partenariat se met en place, entre elles (les plus avancées aidant celles qui comprennent moins bien) et avec elles (elles nous font part des sujets qu'elles voudraient voir traiter). Leurs enfants apprennent à se séparer d'elles en douceur, et vice versa, et leur passage à la garderie les prépare à l'entrée à l'école ; c'est souvent le seul endroit où ils entendent parler français. Ne peut-on pas parler de relations d'égal à égal entre les volontaires et leurs élèves, toutes femmes, qui ont le même souci d'éducation de leurs enfants ?

En 2003, l'AIC France était invitée par une chaîne de TV à présenter ses principales activités. Parmi les volontaires présentes sur le plateau, il y avait une élève d'un groupe d'alpha, jeune femme marocaine S., et son « professeur », une volontaire AIC. Lorsque l'animateur a donné la parole à S., celle-ci a dit que grâce aux cours qu'elle suivait, depuis un an, avec l'AIC France, elle pouvait maintenant parler directement au médecin quand son enfant était malade ! Quelle fierté pour elle d'être directement responsable de son enfant ! Quelle fierté pour son enfant de voir que sa mère n'a plus besoin d'intermédiaire ! Quelle fierté pour nous de cette réussite !

Tous ces projets se complètent pour former un tout et se joignent vers l'appui aux femmes démunies et conduisent vers leur propre empowerment et la réduction de leurs souffrances.



Empowerment ? Miracle ? Co - responsabilité sociale surtout. De plus, beaucoup de patience, une patience surhumaine de la part de toutes les volontaires. Peut-être est-ce cela l'amour dont parle l'Évangile. Mais les résultats ne sont palpables qu'au bout d'un très long tunnel de presque 10 ans. Alors, soyons patientes devant toutes les difficultés qui se présentent.



De nombreuses femmes ont été suivies et accompagnées par l'AIC dans toutes les différentes associations. Chaque association est fière de montrer des exemples de ces femmes démunies, battues, victimes des coutumes, sans appui, vaincues par les vicissitudes de la vie, mais qui, après quelques années dans nos centres, sont devenues des femmes battantes, fières de parler en public, de prôner leurs droits et témoignant de leurs réussites envers leurs semblables qui sont encore dans les difficultés et prêtes à les former à leur tour. N'est-ce pas là des lueurs d'espérance ?

II.3 L'AIC contre la violence envers les femmes

La violence domestique, présente partout dans le monde, est l'une des causes de la pauvreté des femmes. Car, même si ce fléau ne touche pas que les familles en situation de pauvreté, la violence envers les femmes peut les entraîner dans la pauvreté et l'exclusion sociale.

Durant des siècles, la violence envers les femmes, et plus particulièrement la violence domestique était une « affaire privée » ; on le savait mais on en parlait rarement... les femmes souffraient en silence.

Depuis la plate-forme de Pékin (1995), des changements profonds sont apparus. Il existe des déclarations et des conventions contre la violence, des documents, des livres et des campagnes de sensibilisation. Internet répertorie plus de 10.000 sites traitant du sujet « femmes et violence ». La discussion est publique et beaucoup d'états ont des lois pour protéger les femmes. Il y a des programmes pour prévenir la violence et des refuges pour les femmes battues qui demandent de l'aide. La violence domestique est devenue un problème notoire et plus de femmes osent parler de leur souffrance en public.

La violence domestique est devenue un problème notoire et plus de femmes osent parler de leur souffrance en public.

Mais malgré tout cela, ... la violence domestique existe toujours. Les déclarations ne signifient pas grand chose pour les femmes victimes de violence ; s'il existe des lois, souvent elles ne les connaissent pas ou n'ont pas les moyens financiers pour payer un médecin ou un avocat pouvant attester les violations. Elles ont rarement accès aux moyens de communication moderne. Elles n'ont jamais entendu parler de la Conférence de Pékin. Au-delà de la souffrance physique, la souffrance émotionnelle et psychologique laisse derrière elle des femmes qui ont perdu confiance en elles, qui ont oublié le sens de l'estime de soi et de la dignité. Elles se sentent abandonnées et désespérées.

Depuis 1997, l'AIC s'est engagée dans un processus à long terme pour lutter contre la violence à l'égard des femmes : actions de formation des volontaires, actions de sensibilisation et prévention. Il est important chaque année de poursuivre cet engagement car les mentalités évoluent très lentement.

Les volontaires AIC sont souvent confrontées aux graves problèmes que subissent en ce domaine les nombreuses femmes démunies qu'elles rencontrent au cours de leur action. Comme acteurs de proximité, elles sont au premier plan pour identifier les signes de violence. Dans de nombreux pays, des groupes de volontaires ont mis sur pied des projets concrets d'accueil et d'assistance pour les femmes victimes de violence (maisons d'accueil, refuges), organisent des espaces de rencontre ou d'écoute ou encore offrent un accompagnement à celles qui désirent sortir de cette situation.

Deux séminaires de formation ont été organisés en Europe et en Amérique Latine. Après ces séminaires, les participantes ont répercuté, dans leurs propres associations, la formation reçue en organisant des réunions, des séminaires nationaux, des ateliers locaux et en publiant des articles dans leurs bulletins. Les volontaires se sont informées des initiatives publiques et privées existant dans leur pays pour avoir ainsi une meilleure connaissance des lois nationales, des refuges existants et des services spécialisés, des campagnes nationales de sensibilisation.



**Il est
important
chaque année
de poursuivre
cet engagement
car les
mentalités
évoluent très
lentement.**



Un Manifeste d'intentions a aussi été adopté et largement diffusé au sein des associations et auprès du public. Et depuis l'Assemblée 2002, les volontaires ont pris l'engagement de réaliser, chaque année, des actions concrètes de prévention, à l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes.

L'AIC est convaincue qu'une politique de prévention est une composante essentielle pour lutter efficacement contre la violence.

Depuis 2003, le Prix « Jean Delva » finance des projets novateurs dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Le Prix Jean Delva est un appel à projet créé grâce à la générosité de Claire Delva, ancienne présidente internationale, suivant en cela le souhait de son mari Jean Delva décédé.

Dans ce cadre, l'AIC-Panama, par exemple, a formé 140 jeunes adolescents comme acteurs de changements pour la prévention à la violence. L'association de Madagascar a organisé un concours de photos, ouvert au public, illustrant le problème de l'abandon du foyer par les pères de familles. L'originalité de ce projet est de responsabiliser les hommes à la problématique de la violence à l'égard des femmes. Les volontaires malgaches ont aussi rédigé et adopté un manifeste intitulé « Pour une paternité responsable ».

Cette année, l'AIC, en la personne de Anne Sturm (présidente sortante), a été très active dans le groupe de travail « Femmes et violence » émanant de la Conférence des Organisations internationales catholiques (OIC). Le groupe de travail a élaboré un matériel didactique pour toutes celles et ceux qui travaillent avec les femmes les plus vulnérables : les femmes les plus pauvres, les analphabètes, celles qui sont totalement isolées, celles qui souffrent d'un handicap, les migrantes et spécialement les migrantes illégales sans protection. Ce matériel n'est pas destiné à des spécialistes, mais à des volontaires, Filles de la Charité, enseignantes... qui s'engagent par l'auto-promotion et l'empowerment des plus vulnérables à trouver des solutions adaptées à leur réalité. Il sera bientôt disponible sur le site Internet de l'AIC.

En dépit des différences culturelles, la souffrance des femmes victimes de violence reste la même, qu'il s'agisse d'une souffrance tolérée, sanctionnée ou admise publiquement. La violence n'est jamais « normale » pour celles qui la subissent. Certaines se sont résignées, mais chaque femme ressent profondément qu'elle a **le droit de vivre sans humiliation, sans peur, dans la dignité et la paix.**

MANIFESTE DE L'AIC

CONTRE LA VIOLENCE QUE SUBISSENT LES FEMMES DANS LE MONDE

NOUS, femmes membres de l'Association Internationale des Charités, réunies à Fortaleza, capitale de l'Etat de Ceará (Brésil), du 18 au 21 octobre 2001, afin d'étudier le problème de la violence envers les femmes dans nos pays ;

CONSCIENTES que pour bon nombre d'entre nous il existe une situation permanente de danger personnel et social causé par diverses formes de violence, qui font de nous, depuis des siècles, des victimes sur le plan culturel ;

CONSTATANT que les dommages émotionnel et matériel causés par la violence envers la femme ont des répercussions sur sa famille, la société, les pays et toute l'humanité ;

PERSUADÉES de la nécessité de poursuivre notre engagement sur ce thème en vue de sensibiliser un nombre croissant de personnes dans nos pays respectifs ;

DÉCIDONS de nous impliquer plus avant dans la lutte contre la violence envers les femmes, de travailler à la prévenir et de venir en aide aux femme maltraités ;

SOMMES CONVENUES que la violence est inacceptable dans les lieux et les pays où existe une association nationale de l'AIC ;

NOUS ENGAGEONS à entrer en partenariat pour lutter contre ce fléau, à persuader les moyens de communication sociale de se joindre à notre cause et à plaider en faveur de mesures publiques qui défendent et mettent en avant les valeurs de la vie, d'une vie digne pour toutes les femmes

INVITONS toutes les femmes à dire « C'EST ASSEZ » de cette réalité perverse et à lutter, avec nous toutes et pour nos enfants, afin de débarrasser notre monde de tous types de violence

Ce manifeste a été signé, en octobre 2001 par :

Patricia P. de Nava, ex-Présidente Internationale de l'AIC, les membres du Bureau Exécutif, les Présidentes d'Associations nationales de l'AIC en Amérique Latine et en Europe.



II.4 « Femmes et pauvreté » : un message commun de l'AIC

Aujourd'hui, l'AIC a décidé de porter un message commun qui la définit à l'aide d'un aspect important de son action, « l'attention à la pauvreté des femmes ».

Lors de chaque réunion, de chaque représentation, lors de l'élaboration d'actions, il est important de se poser les questions suivantes :

- ▶ L'action entreprise prend-elle en compte les femmes les plus pauvres ?
- ▶ Aura t'elle un impact sur ces femmes ?
- ▶ Les a-t-on consultées ?

Pourquoi un tel message commun ?

L'AIC, forte de ses 250 000 volontaires, en majorité femmes, présente dans plus de 50 pays dans le monde, lutte avec d'autres femmes en difficultés, victimes d'injustices, de violence de toutes sortes, femmes souffrant sous le poids des cultures et des traditions, obstacles qui, en de nombreux pays, les empêchent de s'intégrer pleinement dans la vie sociale, politique et économique.

L'AIC est consciente que souvent la femme est doublement marginalisée, comme femme et comme pauvre.

L'AIC, prenant en compte leurs problèmes et leurs besoins, se donne pour mission d'attirer l'attention de tous que ce soit au niveau local, national et international, et veut sensibiliser les institutions et susciter des réponses efficaces et rapides.

AIC
=
Une
attention
à la
pauvreté
des
femmes



III. Prises de conscience internationale et engagements politiques

Au-delà des actions concrètes de terrain, il est important de s'engager aussi vers des actions « plus politiques » afin de garantir aux femmes leurs droits et faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. L'AIC se doit d'être attentive et engagée auprès d'évènements internationaux, tels que notamment le suivi de la Conférence mondiale sur les femmes, la Marche Mondiale des femmes, les Objectifs du Millénaire. Et nous, comme volontaire, nous pouvons nous informer de ces étapes clé qui jalonnent le processus d'égalité hommes/femmes (les sites Internet sont nombreux). Au niveau local, nous pouvons interpeller les responsables publics sur le droit des femmes dans les politiques mises en place.

Savez-vous que les grandes Conférences internationales engagent les Etats participants (et donc le vôtre) à soumettre, à intervalle régulier, des rapports de suivi et d'évaluation ? Pourquoi ne pas aborder ces questions lors de réunions d'équipe ?

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Pékin 1995

www.un.org/womenwatch/daw/Review

La plate-forme de Pékin 1995 – 2005 : 10 ans d'engagements !

En 1995, la Conférence mondiale sur les femmes à Pékin réaffirme l'égalité entre les hommes et les femmes comme un droit fondamental. Une Déclaration reflétant l'engagement de la communauté internationale et un Programme d'action ciblé sur 12 sujets prioritaires sont adoptés. Des représentantes de l'AIC étaient présentes à Pékin, et l'AIC a rédigé un document préparatoire d'avis sur le projet de la Plate-forme d'Action.

Cette année, Solange Choppin de Janvry, représentante de l'AIC, a aussi participé à la Conférence internationale « Pékin + 10. Dans son rapport, elle nous partage les informations suivantes. Cette réunion de suivi s'est ouverte sur un bilan mitigé. Malgré quelques avancées positives (la multiplication des ministères et unités pour les femmes, vote de lois et réformes juridiques en leur faveur, intensification du travail en réseau), la volonté politique de faire de la cause des femmes une priorité fait défaut. Pour l'AIC, les sujets qui ont retenu l'attention, outre l'éducation des filles et les droits des femmes sont :

Le VIH/Sida : en Afrique subsaharienne, 76% des personnes de 15 à 24 ans contaminées sont des jeunes femmes.

Les veuves et la tradition : dans les sociétés patriarcales, le statut social de la femme est déterminé en fonction de celui du mari ; en l'absence de celui-ci, la femme n'existe pas socialement et elle est soumise à des coutumes dégradantes.

Les femmes et les migrations : elles constituent la moitié des migrants. Elles vivent souvent dans un univers clos. Elles ont souvent des difficultés à avoir accès aux services de santé. Quand la femme n'a pas de statut personnel de migrante, mais dépend de celui de son mari, elle peut être plus vulnérable à la violence domestique. De plus en plus de femmes migrantes tombent dans des réseaux de prostitution.

Les femmes et la prostitution : la prostitution est une activité criminelle internationale en pleine expansion, la troisième après la drogue et le commerce des armes. Environ deux millions de femmes et d'enfants sont vendus dans l'industrie du sexe chaque année.

Les femmes et la violence : la violence conjugale et la violence à l'égard des femmes en temps de guerres.

Et nous, connaissons-nous les 12 thèmes prioritaires du Programme d'action de Pékin adoptés par les Etats signataires de la Déclaration finale en 1995 ? Comment évolue la politique d'égalité hommes/femmes dans notre pays ? Quel changement constatons-nous depuis 10 ans ?

Les Objectifs de développement du Millénaire (ODM)

www.un.org/french/millenniumgoals

Un cadre commun de référence pour les politiques de développement

En 2000, les 189 Etats présents à l'Assemblée générale des Nations Unies se sont engagés, à travers 8 objectifs, à faire progresser le développement et à réduire la pauvreté d'ici 2015.

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Pour la 1ère fois dans l'Histoire, il existe un véritable consensus proclamant la pauvreté comme principal problème mondial. Les ODM, bien sûr, ne sont pas complets, mais ils ont le mérite d'exister. Ils constituent un engagement politique fort.

Huit objectifs, 18 cibles particulières et 48 indicateurs de contrôle des progrès accomplis d'ici 2015. Défi immense mais réalisable qui n'avancera, c'est évident, que si les citoyens se montrent attentifs à la concrétisation des huit objectifs définis.

Et nous, sommes-nous attentives au suivi du respect des 8 objectifs par notre pays ? Existe-t-il chez nous des réunions, des séminaires de sensibilisation de la société civile pour mieux comprendre l'enjeu de la déclaration du Millénaire ? Y avons-nous déjà participé ?

La Marche Mondiale des femmes

www.marchemondialedesfemmes.org

Les femmes se remettent en marche, contre la pauvreté et la violence faite aux femmes

Pour quoi une marche ? L'idée de tenir une marche mondiale des femmes en l'an 2000 est née suite à la Marche des femmes contre la pauvreté qui a eu lieu en 1995 au Québec (Canada).

Le Forum mondial de Pékin, la même année, a confirmé que partout dans le monde les femmes sont plus que jamais déterminées à lutter pour l'égalité, le développement et la paix. C'est lors de ce forum que l'idée d'une Marche mondiale a été lancée. En tant que réseau mondial d'actions de lutte contre la pauvreté et la violence faite aux femmes, la « Marche mondiale des femmes » a recueilli en 2000 l'adhésion de près de 6000 groupes à travers 163 pays et territoires. A partir de 2003, une Charte mondiale a été rédigée. Elle comprend 5 valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

En 2005, les femmes du monde entier se sont remises en marche pour diffuser cette Charte. A côté d'une multitude d'actions nationales, le 17 octobre 2005, à midi, les femmes de chaque fuseau horaire se sont mobilisées pour manifester leur adhésion à la Charte mondiale des femmes pour l'humanité et à ses valeurs.

Et nous, savons-nous ce qu'il s'est passé dans notre pays, dans votre ville, lors de la journée du 17 octobre à la Marche mondiale des femmes ? Avons-nous pu participer à l'une ou l'autre manifestation ? Y avons-nous rencontré des organisations partenaires proche de notre association, travaillant aussi avec les femmes démunies ? Nous vous suggérons aussi de visiter le site du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) : www.faireequipecontrelapauvreté.org

Ce site, très didactique, propose notamment sous sa rubrique intitulée « Agir, comment et avec qui », de nombreuses idées d'actions, des gestes simples à réaliser pour faire reculer la pauvreté et donc la pauvreté des femmes. Il présente un questionnaire sur la pauvreté, le Quizz, qui pourrait être utilisé en réunion d'équipe. Il explique les Objectifs du Millénaire, etc....

A consulter absolument !

IV. Appliquer l'analyse de genre dans les projets AIC

De plus en plus souvent, les actions AIC prennent la forme de projets. C'est bon signe ! Cela prouve, d'une part, que nous adoptons une méthode pour éviter l'improvisation et le gaspillage des ressources (en temps, énergie, et argent) dans des actions de lutte contre la pauvreté peu efficaces. Ensuite, cela nous permet de transformer le plus efficacement possible les situations d'injustice à l'origine d'un problème. Enfin, travailler sous forme de projet permet de mieux cibler le(s) besoin(s) concret(s) des personnes en détresse et de mieux les accompagner dans leur recherche d'autonomie et de dignité (comme le préconise l'empowerment, une des lignes opérationnelles de l'AIC).

En relisant l'histoire de la jeune malgache (voir début de ce Cahier), nous constatons qu'elle rencontre de nombreux obstacles qui l'empêchent de décider de sa vie et d'avoir les moyens d'être autonome. Selon les règles de la société dans laquelle elle vit, elle doit rester à jamais soumise dans une sorte d'esclavage.

Néanmoins, les volontaires AIC ne doivent pas s'arrêter à la question « Comment pouvons-nous raisonnablement lutter contre ces inégalités, ces coutumes ancestrales séculaires, enracinées au plus profond de leur vie ? ». Même si, effectivement, la réalité dépasse parfois notre entendement, essayons, en tant que volontaires, de dépasser la peur d'aller à « contre courant » et de tendre vers plus de justice.

Pour ce faire, le meilleur moyen est d'abord, de se former à de nouveaux concepts, tel le "genre", pour nous aider à mieux comprendre cette réalité et ensuite, d'appliquer ces concepts dans nos projets.

Mais que signifie la notion de "genre" ?

Que l'on soit homme ou femme, il s'agit d'une différence biologique évidente !

Mais lorsqu'une femme doit manger après tous les membres de sa famille, il s'agit d'une différence culturelle.

Ces 2 exemples montrent la différence entre la notion de sexe, qui fait référence aux caractéristiques biologiques, et le concept de « genre » (traduction de l'anglais « gender ») qui fait référence aux relations et aux rôles sociaux des hommes et des femmes, déterminés par le contexte économique, social, politique et culturel dans lequel ils vivent. Contrairement aux différences biologiques, ces rôles et relations changent selon l'organisation sociale et culturelle, selon le temps et l'espace. Ils ne sont pas universels et peuvent évoluer et se modifier.

Si, de fait, la distribution des rôles varie entre les différentes cultures, dans la plupart des sociétés, les femmes bénéficient d'un accès plus restreint aux ressources, leurs chances sont plus limitées et elles ont moins de possibilités de prendre part aux décisions.

Notre but est de modifier cette situation quand elle se présente sur le terrain, de parvenir à ce qu'hommes et femmes participent dans la même mesure au processus de développement et bénéficient de ses retombées à parts égales.

L'analyse de « genre » dans le cas de la jeune malgache

Il nous paraît évident qu'une des causes structurelles de la violence subie par la jeune fille trouve son origine dans la répartition des rôles entre hommes et femmes dans la société où elle vit. On constate que selon la coutume locale (valable aussi pour le reste du pays), les parents vendent leurs filles. On peut encore aller plus loin en disant que c'est le père qui vend sa fille, puisque c'est lui que cet échange enrichit et non sa femme. Apparemment, dans la communauté, c'est le mari qui empêche et qui dispose de l'argent de la famille, même si c'est la femme qui génère les revenus. C'est aussi la coutume qui veut que la femme mange la dernière, après son mari et ses fils.

Comment intervenir pour changer cette situation injuste ? En y réfléchissant, nous nous rendons vite compte que ni un centre d'accueil pour ces femmes, ni un projet pour combler leurs carences nutritionnelles ne résoudre le problème. Alors, que faire ?

Tout d'abord, bien que la situation de la jeune malgache soit semblable à celle des filles d'autres pays ou continents, il y a toujours des particularités propres à chaque région, les coutumes varient aussi parfois de village en village. D'autre part, même si sa situation semble très éloignée de celle d'une européenne, les inégalités entre hommes et femmes existent bel et bien au Nord comme au Sud, mais sous des formes différentes. Il n'y a donc pas de réponse facile ni de recette miracle. Mais, avant de proposer une action, il faut bien analyser tous les problèmes, et notamment ceux qui découlent de la répartition des rôles entre hommes et femmes, dans une communauté donnée.

Ensuite, osons croire que la culture puisse évoluer au fil du temps, comme l'histoire nous l'a prouvé : droit de vote, d'élire ou d'être élues pour les femmes; femmes chefs d'entreprise, etc. Ces croyances culturelles ont évolué dans beaucoup de pays. Par conséquent, n'ayons pas peur de proposer des rôles différents.

Ici, dans notre exemple, la violence faite à la jeune malgache est clairement d'origine culturelle. Mais, il n'est pas toujours aussi aisé de déceler si c'est la répartition des rôles ou le contexte social, économique ou politique qui engendre des difficultés pour un groupe donné. C'est pourquoi, nous vous proposons des pistes et des questions à étudier avant d'élaborer un projet. C'est essentiel pour mettre en évidence des aspects de la réalité souvent invisibles.

Plus on visualise ces aspects, mieux on comprend le concept de genre, et plus on se rend compte que la lutte contre la pauvreté n'est possible que si l'on établit les contributions effectives des hommes et des femmes et que l'on renforce le pouvoir des plus défavorisés.

Le but est de tendre vers la réduction des différences politiques et économiques injustes entre les genres. C'est un élément important d'empowerment de la communauté.

Pour cela, il faut tout d'abord :

Se renseigner sur la communauté :



- ▶ Quelles valeurs, attitudes et conceptualisations sont partagées par les membres de la communauté/groupe cible ? Pourquoi ? D'où viennent les règles imposées aux membres de la communauté ?

Faire la différence entre les hommes et les femmes (les filles et les garçons) du groupe cible :



- ▶ Compter systématiquement le nombre de femmes et d'hommes (de filles et de garçons) dans notre groupe cible. S'il ne se compose que d'hommes ou que de femmes, se demander pourquoi.
- ▶ Au cours de la journée, quelles sont les occupations des hommes, celles des femmes ? Quelle est la conséquence de cette répartition des rôles et responsabilités sur l'autonomie de chaque groupe ? Qui a le plus de temps libre ? Qui gère les ressources du ménage ?
- ▶ Quel est le mécanisme de décision dans le ménage/la communauté pour lequel un projet est proposé ?
- ▶ Qui contrôle l'argent dans le ménage ?



Étudier en quoi les problèmes (malnutrition, analphabétisme, maladies, chômage, violences, etc.) touchent différemment les femmes et les hommes :

- ▶ Consulter les femmes sur leurs problèmes et opinions.
- ▶ Comprendre quels sont leurs besoins pratiques, par exemple : nourriture, vêtements, argent ou tout autre besoin matériel susceptible d'améliorer leur qualité de vie;

**Les relations
de pouvoir
inégales
empêchent-
elles le
développement
du groupe
cible ?**

- ▶ Comprendre quels sont leurs besoins stratégiques, par exemple : plus de participation aux processus de décision qui déterminent leur quotidien ; plus d'accès aux ressources et aux opportunités ; diminuer leur charge de travail ; ou tout ce qui peut permettre aux femmes d'assumer un nouveau rôle dans leur communauté et de développer ainsi leur empowerment.

Étudier les statistiques de la région/communauté (si elles sont disponibles), par rapport aux problèmes visés, et ventiler par sexe :

- ▶ Quel est le taux d'incidence des maladies (sida, malaria, tuberculose, etc) sur les hommes et sur les femmes ?
- ▶ Quel est le taux de malnutrition des hommes et celui des femmes ?
- ▶ Quel est le taux d'analphabétisme des hommes et celui des femmes ?



Et ensuite...

Une fois ces constats établis, analysons quels sont les risques éventuels de l'accès inégal aux ressources et du contrôle des ressources par le groupe cible. Les relations de pouvoir inégales empêchent-elles le développement du groupe cible ?

Stratégies d'action pour l'élaboration et la mise en œuvre du projet :

- ▶ Consulter le groupe cible avant de proposer un projet.
- ▶ Comme nous l'avons vu dans plusieurs formations, l'écoute est très importante à l'AIC : elle permet de ne pas se substituer aux personnes en difficulté et de pouvoir les accompagner et les soutenir dans leur participation au projet.
- ▶ C'est encore plus important dans le cas d'inégalités entre hommes et femmes. Car seules les personnes en difficulté elles-mêmes peuvent nous dire ce qu'elles ressentent réellement et ce dont elles ont besoin.
- ▶ Veiller à ce que les bénéfices du projet arrivent effectivement au groupe cible et soient répartis en fonction de leur participation et de leur pouvoir, en essayant de compenser les manques de pouvoir, pour que les personnes en difficulté soient aptes à surmonter les problèmes.
- ▶ Identifier à l'avance l'impact que nos actions pourraient avoir sur les inégalités, et être prêtes à y remédier en cas d'échec.
- ▶ Élaborer les projets en fonction des constatations faites, et veiller à ce que la mise en œuvre du projet tienne compte des objectifs d'empowerment.

V. Conclusion

Que les femmes aident les femmes !

Comment, lorsque nous sommes confrontées aux pauvretés vécues par les femmes, ne pas nous référer aux textes de Jean Paul II qui sont encore tellement d'actualité ; voilà ce qu'il écrivait dans son message pour la journée mondiale de la Paix, le 1er janvier 1995 :

«Beaucoup de femmes, à cause de leurs conditions sociales et culturelles...ou victimes d'une mentalité matérialiste et hédoniste, n'arrivent pas à une pleine conscience de leur dignité :

Que les femmes aident les femmes à découvrir leur propre richesse intérieure..., leur rôle irremplaçable d'éducatrices de la paix dans la société...

Nous, volontaires de l'AIC, conscientes de notre engagement et de notre mission, nous savons que dans le contexte socio-économique où nous vivons, le développement d'un pays ne pourra être atteint qu'avec la participation effective des femmes et que cette participation sera pour elles, un pivot pour leur empowerment et leur pouvoir de décision. Quoique des femmes renforcent leur position en terme d'éducation, d'emploi, de leadership, cette participation reste encore secondaire pour la majorité des femmes. Le besoin d'accroître la représentation de la femme au niveau local, national et international est urgent. Chacun, homme et femme, a un rôle spécifique à jouer au sein de la société, chacun a son charisme particulier.

A partir du moment où, souvent, le rôle de la femme est confiné à être une simple « servante » et exécutante des ordres masculins ou parentaux, la société toute entière perd là un pan de l'intelligence des femmes.

Il est donc primordial de favoriser l'éducation des filles et des femmes car c'est là la clé du développement :

- ▶ Motiver celles qui sont en voie de réussites (par exemple, par l'octroi de bourses d'études).
- ▶ Insister sur la création d'infrastructures pour soulager le travail des femmes (adduction d'eau, borne fontaine...).
- ▶ Multiplier les agences de micro finance et y faciliter l'accès aux femmes.

« Mais que dire des obstacles qui, en de nombreux pays, empêchent encore les femmes de s'intégrer pleinement dans la vie sociale, politique et économique ? » (Pape JP II). Cette citation rejoint le thème général choisi pour la prochaine Assemblée des Déléguées 2007 et nous incite à aller plus loin dans notre engagement pour les femmes. Les réflexions que nous souhaitons développer à l'Assemblée et auxquelles nous vous invitons déjà à réfléchir sont les suivantes :

Comprendre dans quelle mesure et dans quelles circonstances les valeurs, les traditions et les institutions culturelles présentes au sein d'une société ont une influence sur le rôle des femmes et des hommes. Comment peuvent-elles représenter un obstacle au développement de la femme et quels sont les meilleurs moyens de palier cette cause de pauvreté des femmes ?

Notre devise, « Contre les pauvretés, agir ensemble », nous pousse à rejoindre toutes les forces existantes dans la société, suivant l'appel du Pape Jean Paul II, « un appel pressant pour que tous, en particulier, les Etats, et les Institutions internationales, fassent ce qu'il faut pour redonner aux femmes le plein respect de leur dignité et de leur rôle ».



Association Internationale des Charités

Une association essentiellement féminine organisée au niveau mondial, comptant environ 250 000 volontaires dans 50 pays.

Fondée par Saint Vincent de Paul en 1617 pour combattre toutes les formes de pauvreté et d'injustice et pour donner aux femmes un rôle social actif et reconnu, dans un esprit de solidarité.

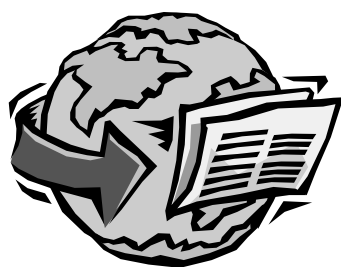
Editrice:

Agnès Dandois

Tel.: 32 (0) 10 45 63 53

mail: info@aic-international.org

www.aic-international.org



Abonnement pour 1 an :

10 Euro

10 US Dollars

Sur le compte de votre association nationale AIC

Ont collaboré
à ce numéro :

Rédaction :

Laurence de la Brosse

Agnès Dandois

Patricia de Nava

Natalie Monteza

Rose de Lima

Ramanankavana

Traductions :

Marie Caroline Lièvre

Marta Esser

Ida Tomaschu

Eunice Martins

Anne Sturm

Christa Foelting

Design :

Béatrice Dupriez

Déjà paru :

Empowerment (n° 1)

Jumelages (n° 2)

Identité AIC (n° 3)

*Application
des lignes (n° 4)*

Avec les pauvres... (n° 5)